

Le tri sélectif aux Loges-en-Josas



Déchets ménagers – Bac vert

Collecte en porte à porte

Sortir les bacs la veille au soir

Les déchets ménagers doivent être conditionnés exclusivement dans les bacs roulants fournis par Versailles Grand Parc.

Versailles Grand Parc met en oeuvre la **Tarifcation Eco-responsable pour les ordures ménagères** aux Loges-en-Josas. [En savoir plus](#)

Emballages et papiers – Bac jaune

Collecte en porte à porte

Sortir les bacs la veille au soir

Les déchets à recycler (emballages et papiers) doivent être conditionnés exclusivement dans les bacs roulants fournis par Versailles Grand Parc.

Déchets végétaux – Bac marron

Collecte en porte à porte

- **de la mi-mars à mi-décembre (sem 11 à 50)**
- **Pas de collecte la semaine du 15 août (sem 33)**

Les sacs à déchets verts, en papier Kraft ne sont plus distribués. Pensez à les acheter en magasins de bricolage ou en jardinerie.

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft ou 3 fagots.

Au-delà, pensez à la déchèterie !

Encombrants

Collecte en porte à porte :

- 1 fois/mois
- limitée à 2 m³ max par habitation.

Les gros encombrants sont à apporter à la [déchèterie](#).

Le verre – Apport volontaire

Bornes de collecte aux lieux suivants, entre 8h et 21h :

- **rue de la Croix Blanche**
- **rue du Trou Salé**
- **parking allée du Château des Côtes**
- **parking de la Poste**
- **place Louis Grenier**
- **parking du Petit-Jouy**

Le textile – Apport volontaire

Conteneur de collecte :

Parking de l'Allée du Château des Côtes

- Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).

- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires. Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Plus d'info sur www.lerelais.org

Petit électroménager – Apport volontaire en Borne DEEE

Conteneur de collecte :
Parking de l'Allée du Château des Côtes

pour récolter vos petits appareils électriques et électroniques usagés.
 Ces appareils seront ensuite dépollués et recyclés conformément aux exigences réglementaires.

Sur le même sujet



Collecte des déchets

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)

- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)